



## Ne touchez pas à nos gardiens

Les gardiens d'immeubles HLM sont, jusqu'à présent, **logés pour nécessité de service**. Ces logements situés dans leur périmètre d'intervention ou à proximité, leur permettent d'assurer leurs missions de service public dans les meilleures conditions possibles. **Un décret de 2012, entrant en application en septembre 2015, prévoit, s'il n'est pas modifié, de supprimer cette possibilité, d'où la mobilisation en cours.**

## ECOUTÉS MAIS PAS ENTIÈREMENT ENTENDUS

**M**ardi 5 mai était une date importante dans le combat pour la défense des logements des gardiens. Nous étions très nombreux à nous réunir sur l'Esplanade des Invalides sous le slogan « **Ne touchez pas à nos gardiens** ». Aux côtés de Plaine Commune Habitat, il y avait d'autres offices HLM, mais aussi la Fédération des Offices Publics de l'Habitat, l'Union Sociale pour l'Habitat et des représentants des locataires. Avant que 2 délégations soient reçues, l'une par le Ministère du logement et l'autre par le Ministère de la fonction publique, Madame la ministre, Marylise Lebranchu, est venue à la rencontre de Stéphane Peu et de l'ensemble des manifestants. À ce jour, nous avons eu l'engagement oral que les gardiens pourront continuer de bénéficier d'un logement de fonction pour nécessité absolue de

service. C'est une première victoire, mais elle n'est pas suffisante. Aussi, la mobilisation se poursuit, **avec un prochain rendez-vous programmé début juin\***, devant, cette fois, le Ministère du budget chargé de l'arbitrage final. Un Ministère qui vient, par ailleurs, d'annoncer vouloir faire des économies en s'attaquant à l'APL (nous reviendrons prochainement sur le sujet). Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés et comptons sur vous pour le rester et être encore plus nombreux afin de soutenir les gardiens et **le rôle fondamental qu'ils jouent pour la cohésion sociale dans les résidences où ils interviennent et vivent.**

\*+ **D'INFO** prochainement sur notre site internet avec la date, l'heure et le lieu précis du prochain rassemblement.

## ALERTE SECURITÉ

### VIREMENTS FRAUDULEUX

Nous vous alertons sur un risque de fraude. **Des fraudeurs tentent de se faire passer pour Plaine Commune Habitat.** Si l'on vous contacte pour vous demander vos coordonnées bancaires ou vous informer que les coordonnées bancaires de Plaine Commune Habitat ont changé, **ne répondez pas et avertissez-nous au plus vite.**

# A propos...

## ❖ Pose en cours des détecteurs de fumée



C'est la société **ISERBA** qui est mandatée par **Plaine Commune Habitat** pour poser les détecteurs de fumée. Tous les logements sont concernés sauf sur les résidences neuves et récemment réhabilitées déjà équipées. En amont du passage de la société, les locataires sont prévenus par voie d'affichage et les techniciens sont reconnaissables par leur tenue et leur badge.

Les détecteurs posés sont sous la référence : KIDE 10Y29. Ils sont garantis 10 ans. La fixation se fait par vis, au plafond et le plus éloigné des pièces humides.

**Il est prévu un détecteur par logement ou deux détecteurs pour les duplex et les logements qui font plus de 80m<sup>2</sup>.**

Suite à la pose, une attestation assurance est remise au locataire qui doit la compléter et l'envoyer à son assurance.

+ **D'INFO** auprès de votre gardien ou de votre agence.

## Retour sur

## ❖ En mai fais ce qu'il te plaît



*Un grand ménage de printemps comme à Ilot 1-Saint-Denis<sup>(1)</sup>*

*De l'art en mosaïques comme à Ilot du bocage à L'Île-Saint-Denis<sup>(2)</sup>*

*ou encore un jardin potager à Langevin-Saint-Denis<sup>(3)</sup>*

*Cela vous donne des idées, des envies... pourquoi ne pas les concrétiser en juin ?*



## AVEZ-VOUS VOTRE LIVRE ?

❖ Pour son dixième anniversaire Plaine Commune Habitat vous offre un ouvrage « LES HLM, une aventure collective ». Il est à retirer auprès de votre gardien(e), en loge.

## Initiative

## RENDEZ-VOUS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Vous songez à créer votre entreprise sur le territoire ? Pour vous y préparer, Pôle Emploi organise la 2<sup>ème</sup> édition du « Rendez-vous de la création d'entreprise » le **jeudi 25 juin à partir de 9 heures, à la Maison des Initiatives et de la citoyenneté à l'Île-Saint-Denis.**

Quel que soit votre profil et l'étape de votre projet, vous pourrez y trouver les réponses en vue de sa concrétisation.

**Au programme :**

- **9 conférences thématiques** rythmeront la journée et traiteront différentes facettes et dimensions de la création et gestion d'entreprises. Seront décryptés entre autres le statut juridique, les instances d'accompagnement à l'initiative privée ou les filières à potentiel de développement.
- **Des ateliers coaching** vous permettront d'exposer votre projet à des experts qui vous délivreront les conseils adéquats pour accomplir vos démarches.
- **Des habitants de l'agglomération** qui sont parvenus à fonder et asseoir leur activité **relateront leurs parcours et les clés de la réussite.**

De nombreux partenaires s'associent à cette initiative afin de proposer une programmation exceptionnelle, parmi lesquels : Plaine Commune, le Conseil Régional de l'Île-de-France, la ville de l'Île-Saint-Denis, la MIEL, l'ADIE, Cité LAB, Plaine Commune Promotion, GARANCES, La Chambre du commerce et de l'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis, COPANAME, Plaine de Saveurs et Plaine Commune Habitat.

Entrée libre et gratuite.

+ **D'INFO** : [pôle-emploi-ile-de-france.fr](http://pôle-emploi-ile-de-france.fr)